SAFETY DATA SHEET

Date d'émission 04-janv.-2016 **Date de révision** 29-mai-2025 **Version** 2

1. Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit
Nom du produit PROSOCO® DuraSheen

Autres moyens d'identification
Code du produit 46032
N° ID/ONU UN1866

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation
Utilisation recommandée Réservé aux utilisateurs professionnels.
Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Manufacturer Address
PROSOCO, Inc.
3741 Greenway Circle
Lawrence, Kansas 66046
Numéros de téléphone d'urgence
8:00 AM – 5:00 PM CST Monday-Friday 785-865-4200
NON-BUSINESS HOURS (INFOTRAC) 800-535-5053

2. Identification des dangers

Classification

corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 1B
Cancérogénicité	Catégorie 1B
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Danger

Mentions de danger
CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU
Provoque une sévère irritation des yeux
Peut induire des anomalies génétiques
Peut provoquer le cancer
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
Peut irriter les voies respiratoires
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
Liquide et vapeurs inflammables

Aspect transparent **État physique** liquide **Odeur** solvant

Conseils de prudence - Prévention
Se procurer les instructions avant l'utilisation
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
Utiliser l'équipement de protection individuelle requis
Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation
Porter un appareil de protection des yeux/du visage
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer
Maintenir le récipient fermé de manière étanche
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / and / antidéflagrant
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques
Tenir au frais

Conseils de prudence - Réponse
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
NE PAS faire vomir
En cas d'incendie : Utiliser du CO2, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage
Garder sous clef
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination
Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)
autres informations
• Peut être nocif par ingestion
• Peut être nocif en cas contact avec la peau

3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	No CAS	% en poids	Secret commercial

Solvent Naptha (petroleum) light aromatic	64742-95-6	30 - 60	*
Trimethybenzenes, all isomers	25551-13-7	15 - 40	*
1,2,4-trimethylbenzene	95-63-6	10 - 30	*
propylbenzene	103-65-1	7 - 13	*
1,3,5 Trimethylbenzene	108-67-8	7 - 13	*
Xylene	1330-20-7	3 - 7	*
Cumene	98-82-8	3 - 7	*
1,2,3-Trimethyl benzene	526-73-8	3 - 7	*
Styrene	100-42-5	1 - 5	*
Ethylbenzene	100-41-4	1 - 5	*

* The exact percentage (concentration) of composition has been withheld as a trade secret.

4. Premiers soins

PREMIERS SOINS

Conseils généraux Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Appeler un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Causes eye and skin irritation. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés
Utilisation. Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO2). Eau pulvérisée (brouillard). Mousse antialcool.

Moyens d'extinction inappropriés Caution: Use of water spray when fighting fire may be inefficient.

Dangers particuliers associés au produit chimique
Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Risque d'inflammation.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers
Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Faire attention au retour de flamme. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Utiliser des outils antiétincelles propres pour recueillir le produit absorbé. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser avec une ventilation locale. Tout équipement utilisé lors de la manutention du produit doit être mis à la terre. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Conserver à l'écart de la chaleur.

Matières incompatibles Agents oxydants forts.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition .

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Trimethybenzenes, all isomers 25551-13-7	TWA: 25 ppm	(vacated) TWA: 25 ppm (vacated) TWA: 125 mg/m^3	
1,2,4-trimethylbenzene 95-63-6			TWA: 25 ppm TWA: 125 mg/m^3
1,3,5 Trimethylbenzene 108-67-8			TWA: 25 ppm TWA: 125 mg/m^3
Xylene	STEL: 150 ppm	TWA: 100 ppm	

1330-20-7	TWA: 100 ppm	TWA: 435 mg/m³ (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 435 mg/m³ (vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 655 mg/m³	
Cumene 98-82-8	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 245 mg/m³ (vacated) TWA: 50 ppm (vacated) TWA: 245 mg/m³ (vacated) S* S*	IDLH: 900 ppm TWA: 50 ppm TWA: 245 mg/m³
1,2,3-Trimethyl benzene 526-73-8			TWA: 25 ppm TWA: 125 mg/m³
Styrene 100-42-5	STEL: 20 ppm TWA: 10 ppm	TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 50 ppm (vacated) TWA: 215 mg/m³ (vacated) STEL: 100 ppm (vacated) STEL: 425 mg/m³ Ceiling: 200 ppm	IDLH: 700 ppm TWA: 50 ppm TWA: 215 mg/m³ STEL: 100 ppm STEL: 425 mg/m³
Ethylbenzene 100-41-4	TWA: 20 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m³ (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 435 mg/m³ (vacated) STEL: 125 ppm (vacated) STEL: 545 mg/m³	IDLH: 800 ppm TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m³ STEL: 125 ppm STEL: 545 mg/m³

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

autres informations Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection respiratoire En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide		
Aspect	transparent	**Odeur**	solvant
couleur	incolore	**seuil de perception de l'odeur**	Aucun renseignement disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	Sans objet	
Point de fusion/point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Boiling point / boiling range	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	59 °C / 138 °F	
taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites d'inflammabilité supérieure	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
densité	0.92	
Solubilité dans l'eau		
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible	
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible	

10. Stabilité et réactivité

Réactivité
Aucune donnée disponible

Stabilité chimique
Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses
Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter
Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles
Agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux
Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit Aucune donnée disponible

Inhalation Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.

Contact avec les yeux Éviter le contact avec les yeux.

Contact avec la peau Éviter le contact avec la peau.

Ingestion NE PAS goûter ou ingérer.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation

Solvent Naptha (petroleum) light aromatic 64742-95-6	= 8400 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	= 3400 ppm (Rat) 4 h
Trimethybenzenes, all isomers 25551-13-7	= 8970 mg/kg (Rat)		
1,2,4-trimethylbenzene 95-63-6	= 3280 mg/kg (Rat)	> 3160 mg/kg (Rabbit)	= 18 g/m³ (Rat) 4 h
propylbenzene 103-65-1	= 6040 mg/kg (Rat)		= 65000 ppm (Rat) 2 h
1,3,5 Trimethylbenzene 108-67-8			= 24 g/m³ (Rat) 4 h
Xylene 1330-20-7	= 3500 mg/kg (Rat)	> 4350 mg/kg (Rabbit)	= 29.08 mg/L (Rat) 4 h
Cumene 98-82-8	= 1400 mg/kg (Rat)	= 12300 µL/kg (Rabbit)	> 3577 ppm (Rat) 6 h
Styrene 100-42-5	= 1000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	= 11.7 mg/L (Rat) 4 h
Ethylbenzene 100-41-4	= 3500 mg/kg (Rat)	= 15400 mg/kg (Rabbit)	= 17.4 mg/L (Rat) 4 h

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Irritant pour les yeux et la peau.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

sensibilisation Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Peut induire des anomalies génétiques.

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Xylene 1330-20-7	-	Group 3	-	-
Cumene 98-82-8	-	Group 2B	Reasonably Anticipated	X
Styrene 100-42-5	A3	Group 2A	Reasonably Anticipated	X
Ethylbenzene 100-41-4	A3	Group 2B	-	X

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)
A3 - cancérogène chez l'animal
CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)
Groupe 2A - Cancérogène probable pour l'homme
Groupe 2B - cancérogène possible pour l'homme
Group 3 - Not Classifiable as to Carcinogenicity in Humans
NTP (programme national de toxicologie)
Raisonnablement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène pour l'homme
OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)
X - Présent

Toxicité pour la reproduction Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

STOT - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité chronique Éviter une exposition répétée. Peut causer des effets indésirables sur la moelle osseuse et le système hématopoïétique. Peut causer des effets indésirables au foie. Contient un agent toxique pour la reproduction connu ou suspecté.

Effets sur les organes cibles Sang, système nerveux central, YEUX, Foie, Appareil reproducteur, Appareil respiratoire, Peau.

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë inconnue

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 4285 mg/kg
ETAmél (cutané) 2712 mg/kg mg/l
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard) 5.4 mg/l
ETAmél (inhalation-vapeur) 362 mg/l

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Solvent Naptha (petroleum) light aromatic 64742-95-6	-	9.22: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50	-	6.14: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Trimethybenzenes, all isomers 25551-13-7	-	7.72: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through	-	-
1,2,4-trimethylbenzene 95-63-6	-	7.19 - 8.28: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through	-	6.14: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
1,3,5 Trimethylbenzene 108-67-8	-	3.48: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50	-	-
Xylene 1330-20-7	-	13.1 - 16.5: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 flow-through 13.5 - 17.3: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 2.661 - 4.093: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 23.53 - 29.97: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 30.26 - 40.75: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static 7.711 - 9.591: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 13.4: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 19: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 780: 96 h Cyprinus carpio mg/L LC50 semi-static 780: 96 h Cyprinus carpio mg/L LC50	-	0.6: 48 h Gammarus lacustris mg/L LC50 3.82: 48 h water flea mg/L EC50
Cumene 98-82-8	2.6: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	6.04 - 6.61: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 2.7: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-static 4.8: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 5.1: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 semi-static	-	7.9 - 14.1: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 0.6: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Styrene 100-42-5	0.15 - 3.2: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static 0.46 - 4.3: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static 0.72: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 1.4: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	19.03 - 33.53: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 3.24 - 4.99: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 58.75 - 95.32: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static 6.75 - 14.5: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	-	3.3 - 7.4: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Ethylbenzene	1.7 - 7.6: 96 h	11.0 - 18.0: 96 h	-	1.8 - 2.4: 48 h Daphnia

100-41-4	Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static 2.6 - 11.3: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static 4.6: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 438: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 7.55 - 11: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 9.1 - 15.6: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 32: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 4.2: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-static 9.6: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static		magna mg/L EC50

Persistance et dégradabilité
Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation
Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
1,2,4-trimethylbenzene 95-63-6	3.63
propylbenzene 103-65-1	3.68
Xylene 1330-20-7	2.77 - 3.15
Cumene 98-82-8	3.7
Styrene 100-42-5	2.95
Ethylbenzene 100-41-4	3.2

Autres effets néfastes Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

États-Unis - numéro de déchet EPA D001

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

DOT Non réglementé (Si expédié NON EN VRAC par transport terrestre)
N° ID/ONU UN1866
Nom officiel d'expédition Resin Solution
Classe de danger 3
Groupe d'emballage III

N° ID/ONU UN1866

Nom officiel d'expédition	Resin Solution
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III

N° ID/ONU	UN1866
Nom officiel d'expédition	Resin Solution
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Ce produit contient un produit chimique qui est inscrit comme polluant marin selon l'IMDG/l'OMI

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS/LES	Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	No CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
1,2,4-trimethylbenzene - 95-63-6	95-63-6	10 - 20	1.0
Cumene - 98-82-8	98-82-8	1 - 5	0.1
Xylene - 1330-20-7	1330-20-7	1 - 5	1.0
Ethylbenzene - 100-41-4	100-41-4	.1 - 1	0.1
Styrene - 100-42-5	100-42-5	.1 - 1	0.1

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	oui
Danger chronique pour la santé	oui
Risque d'incendie	oui
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Xylene 1330-20-7	100 lb	-	-	X
Styrene 100-42-5	1000 lb	-	-	X
Ethylbenzene 100-41-4	1000 lb	X	X	X

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer
Xylene 1330-20-7	100 lb	-	RQ 100 lb final RQ RQ 45.4 kg final RQ
Cumene 98-82-8	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
Styrene 100-42-5	1000 lb	-	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ
Ethylbenzene 100-41-4	1000 lb	-	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Cumene - 98-82-8	Carcinogen
Ethylbenzene - 100-41-4	Carcinogen
Styrene - 100-42-5	Carcinogen

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Trimethybenzenes, all isomers 25551-13-7	X	X	X
1,2,4-trimethylbenzene 95-63-6	X	X	X
propylbenzene 103-65-1	X	X	X
Xylene 1330-20-7	X	X	X
Cumene 98-82-8	X	X	X
Ethylbenzene 100-41-4	X	X	X
Styrene 100-42-5	X	X	X

16. Autres renseignements

NFPA	**Risques pour la santé** 2	**Inflammabilité** 2	**Instabilité** 0	**Propriétés physiques et chimiques** -
HMIS	**Risques pour la santé** 2	**Inflammabilité** 2	**Dangers physiques** 0	**Protection individuelle** X

Préparée par Regulatory Department
Date d'émission 04-janv.-2016
Date de révision 29-mai-2025
Note de révision
Sections de la FS mises à jour 2 3 8 9 11 14 15
For product produced after May 15, 2025

Avis de non-responsabilité

The information contained on the Safety Data Sheet has been compiled from data considered accurate. This data is believed to be reliable, but it must be pointed out that values for certain properties are known to vary from source to source. PROSOCO, Inc. expressly disclaims any warranty express or implied as well as any liability for any injury or loss arising from the use of this information or the materials described. This data is not to be construed as absolutely complete since additional data may be desirable when particular conditions or circumstances exist. It is the responsibility of the user to determine the best precautions necessary for the safe handling and use of this product for his unique application. This data relates only to the specific material designated and is not to be used in combination with any other material. Many federal and state regulations pertain directly or indirectly to the product's end use and disposal of containers and unused material. It is the purchaser's responsibility to familiarize himself with all applicable regulations.

Fin de la fiche signalétique